



COMPTE-RENDU

Journée Rencontre / Gouvernance alimentaire 8 et 9 Juin 2020, visioconférence

La deuxième Journée rencontre de 2020, organisée par l'ANPP, en partenariat avec le CNFPT, portait sur le thème de la gouvernance alimentaire. Ces deux matinées ont permis de riches échanges entre la centaine de participants et les intervenants.

[Enregistrement vidéo de la journée 1 >>](#)

[Enregistrement vidéo de la journée 2 >>](#)

Toutes les présentations PowerPoint, ainsi que les captures vidéos des différents intervenants sont consultables sur [le site de l'ANPP >>](#).

Ordre du Jour

Journée 1

A – Les enjeux de la gouvernance alimentaire

B – Les PAT - Etat des lieux

C – Retour d'expériences : Le PAT du Grand Clermont / PNR Livradois Forez

Journée 2

A – Financements des PAT

B – Retour d'expériences : Le PAT du Pays Sélestat Alsace Centrale

C – Les enfants à table, la restauration collective au cœur du projet

D – Retour d'expériences : Le PAT levier de coopération territoriale : Pays Portes de Gascogne / Toulouse Métropole

Matinée 8 Juin 2020

A – Les enjeux de la gouvernance alimentaire ([présentation >>](#))

Frédéric WALLET, enseignant chercheur, INRA/AgroParisTech

Avec la crise sanitaire et le confinement, on a assisté à une (re)prise de conscience du caractère stratégique de l'alimentation et de l'activité agricole. Tout comme, elle a mis en lumière la précarité alimentaire qui concerne encore une partie non-négligeable de la population française.

Peut-on dire que la relocalisation de l'alimentation est une solution ?

On observe, avec la crise sanitaire, une meilleure résistance des territoires engagés dans une stratégie alimentaire (PAT dans les exemples), qui ont été en mesure de répondre à l'urgence des besoins et de recourir de manière plus importante à l'achat de produits locaux.

Cette crise a aussi mis en lumière le foisonnement d'initiatives qui s'opère au niveau local, dans les territoires engagés dans la transition écologique de manière globale, et qui de fait se saisissent de la question alimentaire. Pour autant, le pilotage et la mise en cohérence de ces initiatives fait aujourd'hui défaut, ne permettant pas de répondre à toutes les attentes. Ce mouvement de transition vers un système alimentaire plus durable, observé sur de nombreux territoires, nécessite ainsi, en parallèle, la construction d'une véritable politique alimentaire territoriale.

La durabilité des systèmes alimentaires tient au fait de relever trois défis : énergétique, environnemental, économique et social ; nous invitant à repenser et réinventer tout ou partie de nos modes de vie, de la production à la consommation. La vulnérabilité de ces systèmes a été au cœur de l'actualité avec la question des risques d'approvisionnement et du manque d'"autonomie alimentaire" des territoires, notamment des villes françaises, qui ne peuvent penser cette problématique qu'en lien avec les territoires avoisinants voire à une échelle supérieure. Relever ces défis suppose de réfléchir à une nouvelle gouvernance alimentaire territoriale prônant la co-construction des politiques, la meilleure inclusion des diverses parties prenantes, la transversalité et l'expérimentation.

Enfin, la dernière partie de la présentation s'est attachée davantage à retracer la montée en puissance de la question alimentaire dans les territoires, qui s'est fait de manière progressive depuis le début des années 2000. Depuis, une multitude de dispositifs est à la disposition des collectivités et les territoires abordent ces questions alimentaires de manière très diverses. On peut ainsi observer cinq approches différentes (à retrouver dans la présentation). Les ambitions inscrites au sein de la loi EGALIM incitent, voire imposent, les collectivités à une marche en avant sur ces questions. Quatre leviers d'intervention à forts enjeux sont relevés : la restauration collective, le foncier agricole, les outils de transformation, la logistique des circuits-courts. Les questions de la protection du foncier agricole et de la restauration collective restent prédominantes en comparaison avec les actions qui visent à améliorer la cohésion sociale et la solidarité ou à changer les pratiques agricoles.

Projets évoqués et liens utiles :

Terres de Sources : <http://www.terralim.fr/wp-content/uploads/communique-de-presse-Terres-de-Sources-Laureat.pdf>

Frugal : <http://projetfrugal.fr/>

Jardins partagés

- <https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/etude-cget-jardins-partages.pdf>

- <https://reseau-agriville.com/wp-content/uploads/2019/12/JardinsCollectifs-2019.pdf>

- <https://journals.openedition.org/insitu/19725>

B - Les PAT - Etat des lieux ([présentation >>](#))

Serge BONNEFOY, Conseiller, Terres en Villes

Le RnPAT regroupe 110 institutions aujourd'hui et fédère les porteurs de PAT. Serge BONNEFOY est venu présenter le nouvel outil mis en place dans le cadre du RnPAT : L'[Observatoire nationale des PAT \(OnPAT\)](#) qui est composé de :

- Une banque des PAT (obj : porter à connaissance)
- PATnorama (obj : analyse)
- Eval PAT (obj : évaluation)
- "En direct de la Recherche" (obj : porter à connaissance et valorisation)

Cet observatoire a confirmé un renforcement de la dynamique PAT et l'inscription du dispositif dans une dynamique plus large (réflexion interministérielle, transversalité des thématiques abordées). On compte actuellement autour de 200 PAT dont 35 sont portés par des Pays / Pôles territoriaux, avec une diffusion du dispositif de plus en plus large dans les territoires ruraux et peu denses.

La majeure partie des PAT, 84%, est portée par les collectivités territoriales, même si la loi prévoit que tout type d'acteur peut être porteur, illustrant leur rôle clé face à ces enjeux.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur les impacts de la crise sanitaire. Il est cependant possible que les PAT soient encouragés afin de répondre aux questions posées par la crise.

On compte 2 grandes familles de PAT. Les PAT agri-alimentaires qui abordent la question de l'alimentation essentiellement par l'entrée agricole et les PAT alimentaire systémiques, qui abordent d'une manière plus large la thématique en la reliant avec d'autres domaines comme le tourisme ou la santé. Quelques exemples sont à retrouver sur la présentation afin d'illustrer le propos, de même que les domaines d'action des PAT.

La gouvernance d'un PAT peut prendre plusieurs formes : uniquement avec des élus ou multi-acteurs. Un grand nombre de PAT (41%) disposent de comité de pilotage composé uniquement d'élus mais la tendance est à une plus grande participation des parties prenantes.

Les premiers enseignements liés aux dispositifs PAT :

- Le PAT diffuse et légitime l'action territoriale en faveur de l'agriculture et de l'alimentation
- Le PAT, des diversités mais un air de déjà vu
- Le PAT favorise l'intersectorialité et la transversalité des politiques
- Le PAT développe la coopération entre territoires
- Le PAT "joue" dans le contexte de la décentralisation française
- Le PAT manque de moyens dédiés

C - Retour d'expériences : Le PAT du Grand Clermont / PNR Livradois Forez ([présentation >>](#))

Jérôme PROUHEZE, Directeur adjoint, et Moïra ANGO, Chargée de mission, PETR du Grand Clermont

Jérôme PROUHEZE a d'abord contextualisé le PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois Forez avec une description des caractéristiques de chacun des territoires, et les chiffres de l'agriculture sur le territoire du PAT.

L'élaboration de ce PAT a commencé en 2017 lorsque les territoires ont été lauréats de l'AAP PNA. Depuis, l'ambition a été de mettre en place une démarche collective, qui associe une plus grande diversité d'acteurs. Son contenu est articulé en 6 axes, qui à travers les thèmes abordés (à retrouver en détail sur la présentation), touchent différents publics : agriculteurs, transformateurs, consommateurs etc.

La réflexion autour de la gouvernance a été au cœur de ce PAT dès le début des réflexions et a évolué plusieurs fois, si bien qu'aujourd'hui il existe différentes instances (à retrouver sur la présentation) rassemblant une diversité d'acteurs, aussi bien élus que techniciens, professionnels ou encore la société civile. Une diversité qui permet de maintenir une transversalité des actions. Le forum alimentaire local, organisé une fois par an, comme grand temps d'échange et de décision permet aussi d'inclure de nouveaux acteurs.

On distingue deux types d'action, celles des porteurs de PAT (études sur les filières locales...) qui sont financés essentiellement par le PETR / PNR (qui ont soit été capter des financements ou sur fonds propres) et celles accompagnées par le PAT qui aident les porteurs de projet des deux territoires.

Sur le volet financement, en dehors de l'APP PNA, cela se fait surtout "au jour le jour" en fonction des appels à projets, notamment pour le volet recherche du PAT avec l'animation du comité scientifique.

Enfin, il est trop tôt pour avoir un véritable recul sur la crise sanitaire, mais le PETR et le PNR comptent analyser son impact dans les mois à venir.

Matinée 9 Juin 2020

A - Financements des PAT ([présentation >>](#))

Marc NIELSEN, Directeur, Terres en villes

Ressource utile sur le sujet : [Construire une stratégie de financement – guide méthodologique >>](#)

La politique alimentaire en France date des années 2000, et globalement peu de financements lui sont attribués en dehors du Programme National pour l'Alimentation (PNA) qui donne accès à des enveloppes dédiées spécifiquement au sujet (environ 40.000 euros par lauréat). Il est également possible de la financer par la mobilisation d'autres dispositifs ne renvoyant pas exclusivement à l'alimentation. D'où l'importance de bien définir les domaines sur lesquels portent son PAT (schéma à retrouver sur la présentation).

Il est important de distinguer les deux volets de financement :

- Le volet financier sur la démarche globale
- Le volet financier sur le programme d'actions

(Retrouvez sur la présentation, l'ensemble des financements mobilisables en fonction des champs / domaines d'action pris en compte dans votre PAT).

Bien identifier les différentes étapes et le soutien que l'on recherche (des financements ? un prêt ?) permet de mieux cibler les enveloppes mobilisables. Il est important aussi d'apprendre à bien "vendre son projet" afin de gagner en légitimité lorsque l'on recherche des financements. Un travail de veille est important afin d'anticiper les futurs AAP, ainsi que de pérenniser les partenariats financiers qui peuvent se créer au cours de la démarche.

Le RnPAT accompagne à la mise en place des stratégies territoriales les plus intégrées possibles, élargissant les PAT au-delà de la question agricole. Ce qui permet ainsi de diversifier les sources de financement (ADEME, Agence de l'eau, CLS, Politique de la ville, Fondation Carasso...).

B - Un PAT en exemple, le Pays Sélestat Alsace Centrale ([présentation >>](#))

Mathilde METZ, Directrice adjointe, Pays Sélestat Alsace Centrale

Le Pays Sélestat Alsace Centrale est situé entre 2 agglomérations, mais répond à des logiques plus rurales. Concernant l'alimentation, le territoire d'intervention du PAT dépasse l'échelle Pays (voie de partenariat avec les EPCI hors PETR). Depuis longtemps le territoire fourmille d'initiatives rassemblant de nombreux acteurs (liste à retrouver sur la présentation) engagés sur cette thématique. L'objectif est, avec le PAT, d'en faire un catalyseur des démarches. Le PETR a pris le rôle de coordinateur tout en valorisant une démarche concertée, c'est-à-dire que le PETR finance l'animation de la démarche (soutien projet santé-environnement pour la communication, soutien de la DRAAF régionale), mais que le projet est multi-partenarial. Ce PAT vise principalement deux champs qui sont l'autonomie alimentaire et la justice sociale.

La démarche sur ce territoire est lancée depuis à peine 18 mois. La première année a été consacrée à la réalisation du diagnostic partagé très complet et la mise en place des instances du projet. Suite au recrutement d'une stagiaire, le PETR a lancé une enquête auprès de la population afin de mieux comprendre les comportements et préoccupations des habitants. La seconde année, qui a évidemment été impacté par la crise sanitaire, est consacrée à la mise en œuvre opérationnelle du plan défini lors de la première année. Les thèmes de travail sont à retrouver en détail sur la présentation.

C - Les enfants à table, la restauration collective au cœur du projet ([rapport >>](#))
Alizée OSTROWSKI, Rédactrice du rapport, Think Thank Terra Nova

L'objectif du rapport était d'avoir une approche plus large et de montrer le rôle stratégique que représentent les cantines scolaires pour mettre en œuvre une transition vers des pratiques alimentaires plus durables.

Dans le cadre de ce rapport, de nombreux acteurs, venant d'horizons diverses ont été auditionnés sur le sujet de la restauration scolaire (liste à retrouver au début du rapport). De manière générale, l'envie de bien faire est ressortie de la part de tous les acteurs, de même qu'un manque poignant de communication entre eux.

De nombreuses questions ont été abordées pour ce rapport : les déchets, la formation, la santé des enfants... La question pédagogique est au cœur du rapport qui met, notamment en évidence le fait que lorsque les enfants savent d'où viennent les aliments qu'ils consomment, notamment les fruits et légumes, ils ont tendance à davantage en consommer, et par conséquent à limiter le gaspillage alimentaire

Le rapport s'intéresse également à la question de la gouvernance alimentaire avec une proposition de stabilisation et de pérennisation des financements liés à la politique alimentaire. Les collectivités doivent être accompagnées au niveau de l'expertise, de l'aide à la mise en place des dispositifs ou pour se porter candidate aux différents appels à projets (ministères donc celui de l'agriculture, régions et fonds européens Leader)

L'idée d'inclure repas végétariens a aussi été abordée mais suppose un immense travail de pédagogie afin de déconstruire certains clichés qui visent à dire qu'un repas végétarien est un repas incomplet et les idées reçues sur les apports des protéines animales et végétales.

Enfin, l'évolution des pratiques ne pourra se faire sans une formation de tous les acteurs : parents, enfants, personnels scolaires (professeurs, surveillants...) producteurs

D - Le PAT, levier de coopération interterritoriale ([présentation >>](#))

Olivier BOUCHERIE, Directeur, Pays Portes de Gascogne, et Pierre-Emmanuel REYMUND, Chargé de mission, Direction générale des services, Toulouse Métropole

Le Pays Portes de Gascogne se situe en bordure de l'agglomération toulousaine. Le contrat de réciprocité, dans lequel l'alimentation est inscrite comme champs à explorer, a été formalisé entre les deux territoires entre 2016 et 2017.

Après avoir observé que la restauration collective, notamment les écoles scolaires de la métropole toulousaine, n'était pas approvisionnée par des produits de la région, l'alimentation est devenue un enjeu clé. Le constat partagé initial revient à dire que le Pays Portes de Gascogne est un territoire de production et l'aire toulousaine un territoire de consommation.

Le PAT de Toulouse Métropole s'est construit dès le départ avec l'idée de coopérer avec les territoires avoisinants, notamment le Gers. L'enjeu de ces coopérations autour de l'alimentation est de trouver la "juste" gouvernance entre les territoires, tout en maintenant la diversité d'approches.

Les premières actions ont ainsi eu pour objectif de promouvoir les filières du Gers dans la restauration collective de la métropole de Toulouse, ainsi que de favoriser les producteurs gersois au MIN de Toulouse, dans une logique de réciprocité. Depuis a été inaugurée, après 18 mois de travail, la SAS "Carrément Gers", qui permet la vente de produits gersois au sein du MIN. La prochaine étape porte sur l'approvisionnement de la restauration collectif avec des résultats aussi quantitatifs que qualitatifs attendus.